

1. Dates d'inscription au championnat interclubs départemental

Les dates limites des dossiers d'inscription sont fixées respectivement en fonction des divisions comme suit :

- CID D1 Mixte : 6 juillet 2024
- Autres CID : 20 septembre 2024

2. Droits d'engagement du CID

Les droits d'engagement des équipes sont fixés à 45€

3. Obligation des clubs

Une seule équipe du même club par poule dans tous les CID.

4. Forme des rencontres

a. Départementale 1 :

- Les rencontres de départementale 1 se joueront sous la même forme que les rencontres de régionale 3.
- Le déroulement des rencontres de D1 est précisé en annexe 4 « Déroulement d'une rencontre de saison régulière en départementale 1 »

b. Départementale 2, 3 et 4 :

- Les rencontres se dérouleront par entente entre les capitaines des deux équipes.
- Le déroulement des rencontres de D2, D3 et D4 est précisé en annexe 5 « Déroulement d'une rencontre de saison régulière pour les CID D2, D3 et D4 »

5. Contacts de la Commission Départementale Interclubs (CDI37)

Comité départemental d'Indre et Loire de Badminton
Commission Départementale Interclubs
Mail : commissioninterclubs@badminton37.org
Adresse postale : Comité de Badminton d'Indre et Loire
Commission Départementale Interclubs
Maison des Sports
37210 Parçay-Meslay